MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE en ESAT

MISPE

MAISON DÉPARTEMENTALE de l'autonomie

La mise en situation professionnelle en ESAT

La mise en situation professionnelle en ESAT, c'est quoi ?

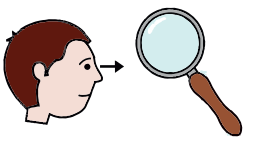

C'est un stage qui vous permet de découvrir comment se passe le travail dans un ESAT.

Un ESAT, c'est quoi ?

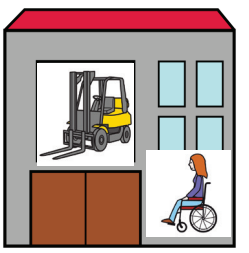

C'est un **E**tablissement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail pour les personnes handicapées.

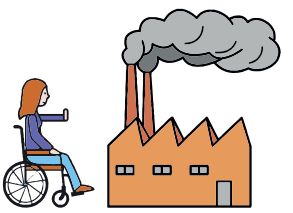

Les travailleurs des ESAT sont en ESAT car ils ne peuvent pas travailler dans une entreprise ordinaire à cause de leur handicap.

Faire un stage, pourquoi ?

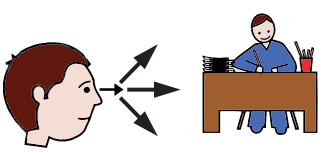

- pour découvrir un métier ou un lieu de travail
- pour voir comment les gens travaillent
- pour essayer de faire des tâches de travail sous le contrôle d'une personne.
- pour évaluer si vous pouvez travailler ou non.

Après un stage, vous savez un peu mieux si le métier vous plaît.
Après un stage, vous savez un peu mieux comment se passe le travail de tous les jours.

Faire un stage, comment ça se passe ?

Le stage dure 10 jours maximum.

• Vous pouvez faire un stage dans plusieurs ESAT.

Par exemple, vous pouvez faire 3 stages
dans 3 ESAT différents.
Chaque stage dure 10 jours.

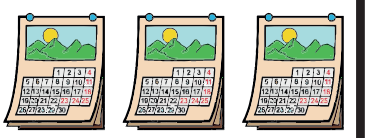

• Vous pouvez faire 2 stages maximum
dans le même ESAT.

Par exemple, vous faites votre stage
dans un ESAT qui propose 2 ateliers :
un atelier de restauration collective
et un atelier blanchisserie.

Vous pouvez faire :
un stage de 10 jours dans l'atelier de restauration
collective et un autre stage de 10 jours
dans l'atelier de blanchisserie.
Après vos 2 stages,
vous pouvez savoir si vous préférez
le métier de la restauration collective
ou le métier de la blanchisserie.

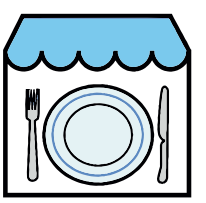

Vous n'êtes pas payé pendant votre stage.
Si vous avez l'AAH, vous continuez à recevoir
l'argent de l'AAH pendant votre stage.

L'**AAH** est l'**A**llocation aux **A**dultes **H**andicapés
Pour en savoir plus vous pouvez lire la fiche l'AAH.

Si vous avez l'argent du chômage,
vous continuez à recevoir l'argent du chômage
pendant votre stage.

Comment faire une MISPE ?
Pour faire une mise en situation professionnelle
en ESAT, il faut écrire un courrier à la MDA.

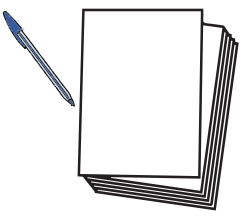

La **MDA** est la **M**aison **D**épartementale de
l'**A**utonomie.
Elle regroupe la MDPH, Maison Départementale
des Personnes Handicapées,
et les services du Département
qui s'occupent des personnes âgées
et des personnes handicapées.

Fiche en facile à lire et à comprendre réalisée par l'Esat Adapei 26-Pierrelatte.
© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe.
Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu
Illustrations libres de droit : ARASAAC.ORG